

LA FORMATION
PREMIER MAILLON DE LA CHAÎNE DE CRÉATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLES

Mémoire déposé par L'inis
au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec

29 novembre 2024



Introduction

L'inis est heureux de contribuer aux travaux du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec.

Notre mémoire n'offre pas une réponse explicite aux questions soulevées dans le document qui présente les modalités pour contribuer aux travaux du Groupe.

Il dresse le portrait de l'importance de la formation en audiovisuel. Un maillon important de la chaîne de création et de production.

Il présente également le rôle particulier de L'inis dans cet environnement et fait appel au soutien du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de sa mission.

Une belle histoire dont j'espère que vous apprécierez la lecture!



Jean Hamel
Directeur général, L'inis

Contexte

Un peu d'histoire

À compter des années 1940 et jusqu'à la fin du XXe siècle, le Québec s'est doté d'institutions fortes pour offrir à la population des services de qualité dans toutes les sphères de l'activité humaine.

En matière d'éducation artistique notamment, et grâce aux appuis successifs des gouvernements, la société québécoise a donné vie à un écosystème aussi dynamique que performant.

Les écoles supérieures d'art (ÉSA) constituent un exemple assez probant de cette effervescence. S'inspirant du modèle français, leur création, au cours des années 1960 et 1970, a été encouragée et soutenue par le ministère des Affaires culturelles - devenu aujourd'hui le ministère de la Culture et des Communications – plutôt que par les ministères de l'Éducation ou de l'Enseignement supérieur.

Après la musique, le théâtre et la danse, d'autres ÉSA sont nées au cours des années 1980 et 1990 afin de répondre à l'évolution des disciplines artistiques, la multiplication des modes d'expression, ainsi que les courants de fond qui traversaient la culture québécoise.

L'audiovisuel n'a pas fait exception.

En 1982, le rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel au Québec, présidée par Guy Fournier, recommandait la création d'une « école supérieure du cinéma et de la vidéo à Montréal ».

Le cinéaste Fernand Dansereau, qui siégeait à cette Commission, a saisi la balle au bond. C'est sous son leadership qu'est né le projet de L'institut national de l'image et du son. Un projet qui avait pour objectif d'offrir un complément aux formations collégiales et universitaires existantes et ainsi mieux préparer les jeunes créateur·rices aux réalités du monde professionnel dans les domaines du cinéma et de la télévision.

Une initiative soutenue par l'ensemble du milieu de l'audiovisuel de l'époque.

La place de L'inis dans cet écosystème

En juin 1991, les fondateurs de L'inis ont donc déposé aux deux paliers de gouvernement un projet devant mener à la création d'un « centre de formation et de perfectionnement pour le cinéma et la télévision ».

Inspiré des grandes écoles européennes, mais adapté à la réalité québécoise, le centre imaginé comportait trois volets :

- 1) un Programme long destiné à la formation de scénaristes, de réalisateur·rices et de producteur·rices;
- 2) des programmes de perfectionnement à l'intention spécifique des travailleurs et travailleuses de l'audiovisuel déjà actifs;
- 3) des programmes de formation pour l'entreprise favorisant le maintien de la compétitivité et le développement de nouveaux marchés.

Le projet prévoyait également l'élargissement de l'enseignement pour éventuellement y inclure la formation à l'image, à la direction artistique et au montage.

Or ce projet ambitieux n'a malheureusement pas vu le jour, les gouvernements n'étant pas en mesure d'en confirmer le financement.

Seul le premier volet consacré à la formation de scénaristes, de réalisateur·rices et de producteur·rices a été mis en place en 1996.

Il faudra ensuite attendre une dizaine d'années pour que des cours de perfectionnement à la carte soient offerts par L'inis, et jusqu'en 2016 pour que L'institut soit reconnu comme mutuelle de formation du secteur de l'audiovisuel avec le mandat de développer et d'offrir des formations à l'intention spécifique des travailleurs et travailleuses de ce secteur.

Quant au troisième volet, la formation en entreprise, elle fait partie de l'offre de L'inis depuis quelques années déjà. Une offre pour laquelle la demande est d'ailleurs en forte croissance.

Il aura donc fallu plus de 30 ans, pour que le projet qui faisait consensus au sein du milieu du cinéma et de la télévision en 1991 existe dans sa totalité.

Aujourd'hui, un nouveau portrait

Depuis l'ouverture de L'inis en 1996, le portrait de la formation en audiovisuel au Québec s'est considérablement transformé.

Sommairement, on peut mentionner :

- qu'il existe aujourd'hui plus d'une vingtaine de Cégeps qui offrent des programmes en cinéma et en communication, certains très spécialisés;
- que les universités ont bonifié leurs programmes et qu'elles mettent aujourd'hui en place des formations de courte durée afin d'élargir leurs clientèles;

- que les travailleurs et travailleuses du secteur de l'audiovisuel ne comptent plus exclusivement sur l'apprentissage sur le terrain pour développer leurs compétences et que les associations et syndicats qui les représentent leur proposent une variété de formations;
- que les activités de plusieurs organisations et festivals incluent dorénavant des rencontres professionnelles proposant ateliers, classes de maître et mentorat;
- que les groupes réunissant des personnes sous-représentées (minorités ethnoculturelles, communautés autochtones, groupes LGBTQ+, etc.) développent des activités de formation à l'intention exclusive de leur communauté respective;
- que les formations en ligne offertes par une multitude d'intervenants (parfois depuis l'étranger) sont en forte croissance;
- etc.

Bref, l'offre est multiple dans le domaine de la formation en audiovisuel et les collaborations, pas toujours faciles.

Maintenant, la question est de savoir si cette abondance d'offres de formation répond aux besoins de l'industrie, à la diversité et à la qualité des contenus de même qu'au rayonnement de la production québécoise.

L'environnement

Comment stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires ? C'est la première question que pose le Groupe de travail. Mais il faut aussi réfléchir à la façon de professionnaliser le milieu et de soutenir nos entreprises de production pour assurer leur pérennité et leur croissance dans le marché national comme international.

La formation offre certainement une réponse à ces questionnements. Il s'agit, comme l'annonce le titre de notre mémoire, du premier maillon de la chaîne de création et de production audiovisuelles.

Les chemins pour développer l'intérêt et les compétences afin d'œuvrer dans l'industrie de l'audiovisuel sont multiples. Ils sont si nombreux qu'on peut facilement s'y perdre.

Il nous apparaît donc important que le gouvernement dans son ensemble reconnaisse le rôle spécifique et apporte un soutien adéquat à toutes les structures qui interviennent aux différentes étapes de ce parcours, dont on vous présente succinctement les vocations premières respectives.

Éducation à l'image en milieu scolaire : Éveiller la curiosité

Il existe déjà plusieurs initiatives visant à mettre la clientèle étudiante en contact avec une variété d'œuvres cinématographiques et télévisuelles afin de développer leur éducation à l'image, leur sens critique, leur appréciation de la production québécoise,

voire de semer une graine qui amènera une partie de cette clientèle étudiante à envisager une carrière dans le domaine de l'audiovisuel.

Ces initiatives sont souvent disjointes et ne font pas l'objet d'un plan concerté entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications.

L'éducation à l'image en milieu scolaire est pourtant la première étape pour maintenir à long terme un intérêt de la population à la production cinématographique et télévisuelle nationale. Elle mérite d'être soutenue et mieux intégrée dans le cursus scolaire.

Enseignement collégial : Une première incursion vers une carrière en audiovisuel

Très rapidement après leur création à la fin des années 1960, les cégeps ont offert des cours d'histoire du cinéma et de langage cinématographique. Au milieu des années 1970 et au début des années 1980, une dizaine de collèges avaient également mis en place des programmes de création cinématographique. Aujourd'hui, plus d'une vingtaine offre ce type de formation, parfois très spécialisée (ex. : Art et technologie des médias au cégep de Jonquière, École des métiers du cinéma et de la vidéo au cégep de Rivière-du-Loup, Technologie des médias et plateau de tournage au Collège O'Sullivan de Montréal, etc.).

Pour certains des centaines d'étudiant·es inscrits à ces programmes, c'est parfois une première incursion vers une carrière en audiovisuel, souvent sans avoir été suffisamment orienté·e et accompagné·e vers une fonction ou un métier qui correspond à leur aspiration. Pour les autres, cela aura été une sensibilisation supplémentaire à l'importance de bien comprendre l'impact de l'image dans notre société. Un acquis qui a aussi une grande valeur.

C'est entre autres dans le bassin de ces diplômé·es du collégial, qui veulent poursuivre leur formation en audiovisuel, que puisent les universités.

Enseignement universitaire : Une démarche qui se précise

Plusieurs universités offrent des formations en cinéma et communication. Pour la plupart, il s'agit de programmes (Certificat ou Bac) qui mettent l'accent sur les aspects théoriques et historiques du cinéma.

L'UQAM et Concordia – ainsi que l'UQAT et l'UQAC dans une moindre mesure – ont par contre développé des programmes avancés de création cinématographique et télévisuelle. Elles mettent à la disposition de leurs étudiant·es un encadrement et des moyens de production leur permettant de développer des compétences, de préciser leur intérêt par rapport à certains métiers spécifiques et de créer un premier contact avec le milieu professionnel.

Même si leurs créations se font dans un contexte exclusivement étudiant, on ne peut nier que ces programmes sont de véritables pépinières de talents et pour certains de

ceux et celles qui les complètent, une étape qui mène directement vers une pratique professionnelle. Une pratique qui nécessitera tout de même, à l'occasion, l'accès à des formations complémentaires et à du perfectionnement.

Formation professionnelle : Se perfectionner

Les professionnel·les qui œuvrent dans le milieu de l'audiovisuel, qu'ils·elles soient en début de carrière ou actif·ves depuis de nombreuses années, doivent avoir accès à des programmes de formation professionnelle leur permettant de développer ou d'actualiser leurs compétences, de se perfectionner en tenant compte des réalités et des besoins de l'industrie, ou de se réorienter en tenant compte de l'évolution de leurs intérêts particuliers et de leurs aspirations.

À ce chapitre, la nature et la provenance de l'offre sont à la fois multiples et disparates. On peut sommairement mentionner :

- Les associations professionnelles et les syndicats

La très vaste majorité des travailleurs et travailleuses de même que les entreprises du secteur de l'audiovisuel sont regroupé·es au sein d'associations et de syndicats. Ces organisations offrent à leurs membres des formations de différents niveaux. Une enquête non exhaustive nous a permis d'identifier au minimum 150 cours offerts par une dizaine de ces organisations. Des cours qui se dédoublent parfois (ex. : cours de doublage, cours de balado, cours sur l'usage de certains logiciels, cours sur les bonnes pratiques en matière d'Équité-Diversité-Inclusion ou cours sur l'écoresponsabilité, etc.)

Le développement de compétences se fait également par l'accueil d'apprentis sur les plateaux, recrutés par ces organisations et encadrés par des professionnels expérimentés.

- Les festivals et les organisations de promotion et de représentation

Depuis plusieurs années, les agences gouvernementales, tant au fédéral qu'au provincial, incitent les festivals et les organisations de promotion et de représentation à proposer à leur clientèle cible des rencontres et des activités professionnelles prenant souvent la forme de courts ateliers, de conférences et de mentorat.

Ces initiatives, bien que fort louables, n'ont pas une valeur égale en matière de pédagogie et de développement de compétences. De plus, certaines d'entre elles entraînent un cloisonnement des clientèles à l'intérieur de groupes homogènes – appartenant à une même communauté – plutôt que de bénéficier de l'émulation générée par un groupe diversifié.

- Les agences de financement

Témoignage de la valeur qu'elles accordent à la formation, les agences qui financent la production audiovisuelle soutiennent de différentes façons le développement des compétences (ex. : L'inis encadre les ateliers offerts aux participants du programme de

Création émergente de la SODEC et le mentorat offert aux membres des équipes créatives dont les projets ont été sélectionnés dans le cadre du programme Talents en vue de Téléfilm Canada).

- *Les écoles indépendantes*

Il existe finalement de nombreuses écoles indépendantes non subventionnées qui proposent des formations en scénarisation, en réalisation et aux métiers techniques (Ex. : Institut Trebas, École du cinéma et de la télévision de Québec, Mondel – L’Atelier du cinéma, etc.). Elles accueillent des étudiant·es d’ici, mais également de l’étranger.

L’inis dans tout cela

Comme on l’a vu précédemment, L’inis est né de la volonté du milieu de se doter d’un centre de formation professionnelle capable de répondre au besoin de l’industrie.

Un lieu qui allait non seulement assurer la transition entre les formations collégiales et universitaires et les réalités du monde professionnel, mais également contribuer à la mise à jour des compétences des travailleurs et travailleuses de l’audiovisuel déjà actifs.

Depuis l’accueil de ses premiers étudiants en 1996, L’inis a développé une expertise pédagogique exceptionnelle dans le domaine de la formation en audiovisuel. Une expertise construite grâce à la contribution de milliers de professionnel·les venu·es partager leurs connaissances et leur expérience dans un cadre s’appuyant sur la réalisation d’exercices pratiques et la compréhension des réalités du milieu professionnel. Une expertise qui profite également d’une actualisation constante grâce aux études, aux consultations et aux activités de recherche menées par l’équipe de L’inis.

Son modèle est unique, comme a pu le constater l’enseignant universitaire Denys Tremblay en 2014. Mandaté par l’Université du Québec à Chicoutimi, il devait évaluer la possibilité de rattacher L’inis à l’UQAC. Au terme de son mandat, il a conclu que notre type d’enseignement, mettant en valeur une relation étroite avec l’apprenant, s’apparentait à celui des conservatoires et qu’il pourrait difficilement survivre à des programmes n’offrant pas la flexibilité requise pour s’ajuster constamment aux nouvelles réalités et à l’évolution des pratiques de notre milieu.

C’est cette capacité de s’adapter au marché qui a permis à L’inis de construire un parcours cohérent pour ceux et celles qui veulent développer leurs compétences et leur talent dans le domaine de l’audiovisuel, quelle que soit l’étape de leur carrière :

- cours d’introduction pour se familiariser avec certains sujets (écosystème de l’industrie, intelligence artificielle, scénarisation documentaire, etc.);
- cours à la carte et microprogrammes de perfectionnement (des formations traitant de sujets comme la création, la gestion, le financement, les compétences techniques, etc.);

- formations de création consacrées à la scénarisation, à la réalisation et à la production (programmes de six mois à temps plein dans le cadre duquel on aborde différents genres, formats et contenus, incluant le contenu Jeunesse);
- formations mutualisées rejoignant les travailleurs et travailleuses regroupé·es au sein des 18 associations membres-mutuelle de L'inis ;
- formations sur mesure ou mandats particuliers (ex. : Accompagnement en scénarisation d'une série jeunesse financée par TFO, Portrait global de l'écosystème et de la production télévisuelle au Québec pour le CRTC, DaVinci Resolve pour l'entreprise Difuze, etc.).

Après bientôt 30 ans, plusieurs centaines de professionnel·les sont venu·es partager leurs connaissances et expertise à titre de formateur·rices, de mentors ou de collaborateur·rices auprès de plusieurs milliers de personnes venues suivre une formation de L'inis.

Parmi ces milliers de personnes, on compte quelque 860 diplômé·es des formations de création, les programmes qui sont à l'origine de L'inis et qui sont au cœur de son modèle. Grâce à des partenariats avec des syndicats (AQTIS 514 IATSE, UDA, GCR/DGC) et des entreprises de services (Grande Caméra, Difuze, Post-moderne, MELS, etc.), ils·elles ont vécu concrètement la réalité du terrain et les règles de l'industrie.

Suite à leur formation à L'inis, plusieurs de ces diplômé·es se sont démarqué·es, sont devenu·es aujourd'hui des créateur·rices de talent ou œuvrent à des postes clés de l'industrie.

Parmi ceux et celles qui ont fréquenté L'inis au cours des cinq premières années (1996-2000), on peut mentionner Anaïs Barbeau-Lavalette, Renée Beaulieu, Guillaume Lonergan, Vali Fugulin, Patrick Lowe, Johanne Seymour, Martin Cadotte, Philippe Gagnon, Ian Quenneville et Louis-Charles Dionne.

Parmi les diplômé·es de la période 2000-2010, on retrouve Marie-France Landry, Antonello Cozzolino, Anick Lemay, André Gulluni, Yan Lanouette Turgeon, François Tremblay, Stéphan Beaudoin, Marie-Hélène Copti, Matthew Rankin, Renaud Chassé, Élane Hébert, Stéphanie Morissette, Étienne Hansez, Adam Kosh, Stéphane Moukarzel, Germain Larochelle, Marie-Claude Blouin, Vicky Bounadère et Sophie Parizeau.

Et finalement, parmi les cohortes de la période 2011-2023, mentionnons : Guillaume Lambert, Sarah Pellerin, Chloé Robichaud, Fanny-Laure Malo, Sandrine Brodeur-Desrosiers, Marie-Josée Ouellet, Christine Doyon, Maryse Latendresse, Alexandre Gauthier, Ariane Louis-Seize, Jeanne-Marie Poulain, Luis Oliva, Julia Langlois, Virginia Tangvald, Angie Pepper O'Bomsawin, Rocio Barba Fuentes, Sabine Daniel, Myriam Farsaoui, Eli Jean Tahchi, Alexander De Gracia, Sara Ben-Saud et Béatrice Moukhaiber.

Mais ce n'est pas tout. En plus de contribuer au développement de compétences et à l'émergence de nouveaux talents, L'inis agit aussi comme partenaire de nombreux projets initiés par d'autres organismes du milieu. Soulignons la collaboration avec la Fondation Jean Paul Riopelle dans le cadre du centenaire de naissance de l'artiste; ou celle plus récente avec Mediafilm menant à la création d'ABCiné, une collection de capsules d'éducation à l'image à l'intention de la clientèle scolaire; ou encore le projet 4:4 réalisé avec la Société de musique contemporaine du Québec qui met en commun la créativité des cinéastes et des compositeur·rices émergent·es et dont on verra le résultat dans le cadre des prochains Rendez-vous Québec cinéma.

Loin de réclamer un monopole, L'inis croit néanmoins qu'il a un rôle déterminant à jouer dans l'écosystème de l'audiovisuel au Québec, au Canada francophone et, pourquoi pas, à l'international.

En fait, L'inis a tous les atouts pour accroître son rayonnement et, pour faire une analogie, devenir « l'ITHQ » de l'audiovisuel au Québec, une référence incontournable de la formation professionnelle en cinéma, télévision et productions numériques.

Les turbulences

Tel qu'il existe aujourd'hui - avec une offre de formation qui va de l'introduction à la formation sur mesure - L'inis est une véritable concrétisation de la vision défendue par Fernand Dansereau et ses collègues au début des années 1990.

Malheureusement, malgré cet accomplissement, de nombreuses turbulences fragilisent L'institut et handicapent sa capacité à remplir pleinement sa mission et surtout, d'en faire tellement plus alors que la demande et les besoins de formation sont croissants.

Le financement public

Il est intéressant de souligner que le budget annuel estimé par Fernand Dansereau en 1991, pour le projet de centre de formation qu'il avait imaginé, était de 5 550 000 \$. En dollars de 2024, cette somme équivaut à 10 638 000 \$.

On est loin du compte. Pour les cinq dernières années, le budget annuel moyen de L'inis avoisine les 5 000 000 \$, dont plus ou moins 55 % proviennent de financement public.

Aujourd'hui, 93 % du financement public provient du Québec. À l'exception de modestes (mais non moins essentielles) subventions versées par Téléfilm Canada depuis 2022. On le constate, le gouvernement fédéral étant pour ainsi dire absent du financement de L'inis depuis 2009, la contribution du gouvernement du Québec est déterminante dans le fonctionnement de L'institut.

Or, malgré un soutien indéniable et renouvelé depuis la création de L'inis, la contribution du ministère de la Culture et des Communications versée dans le cadre du

Programme d'aide au fonctionnement des organismes de formation en art (PAFOFA) n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans.

Le financement privé

L'autre partie du financement de L'inis provient de sources privées et de revenus autonomes.

Au cours des dernières années, une importante part de ce financement provenait de Netflix et de Warner Bros. Discovery. Ces deux entreprises américaines ont versé conjointement 2 655 000 \$ à L'inis entre 2018 et 2024.

Ce financement n'existe plus en raison des récentes décisions du CRTC en lien avec les directives associées à la Loi sur la diffusion continue en ligne. Et depuis la disparition des bénéfices tangibles associés aux transactions dans le domaine de la radiodiffusion, aucune entreprise québécoise du domaine de l'audiovisuel n'est en mesure d'offrir un soutien équivalent à celui de ces entreprises américaines.

En 2022 et 2023, L'inis a sondé le terrain et sollicité les entreprises québécoises pour obtenir leur contribution au Fonds des bourses d'études qui permet de diminuer les frais de scolarité des étudiant·es admis·es aux formations de création. Ces collectes ont généré moins de 100 000 \$ au total en deux ans.

- Contribution au Fonds du 1%

Les contributions perçues de la part des entreprises assujetties à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre constitue une autre source de financement privé. Entre 2016 et 2023, le Fonds du 1% administré par L'inis a récolté 3 969 069 \$, dont 78 % provenait des entreprises américaines venues tourner au Québec. Chaque année, L'inis prélève de ce fonds une somme (550 000 \$ en moyenne par année) qui finance en partie les activités de formation destinées aux travailleurs et travailleuses du secteur de l'audiovisuel.

Malheureusement, en 2023, les grèves des syndicats américains ont eu un impact sur le nombre de tournages américains au Québec et par le fait même sur les contributions perçues. Cette situation a entraîné une diminution du Fonds administré par L'inis et limite notre capacité à développer de nouvelles formations pour les membres-mutuelle. De plus, il faut rappeler que la contribution à L'inis dans le cadre de la Loi n'est pas obligatoire. Les entreprises peuvent avoir leurs propres dépenses de formation ou le diriger vers le fonds consolidé administré par la Commission des partenaires du marché du travail.

La faible contribution des entreprises québécoises au Fonds du 1% s'explique entre autres par le fait que les productions sont souvent incorporées et que cette coquille administrative n'atteint pas la masse salariale de 2 M\$ à partir de laquelle les dépenses de formation sont obligatoires.

- *Frais de scolarité et de participation*

Finalement, les frais payés pour participer à nos formations sont une autre source de revenus autonomes représentant une part de l'ordre de 10 %.

L'inflation

L'inflation des dernières années a frappé de plein fouet tous les volets de l'activité humaine.

En raison de sa nature, une formation en audiovisuel coûte plus cher qu'une formation en danse ou en humour. Les dépenses en lien avec la production de projets de courts métrages, de mini-séries ou d'exercices pratiques ont augmenté considérablement depuis 3 ans. Cette hausse des coûts nous oblige à des contorsions pour arriver à offrir le même niveau de qualité. L'inis doit donc diminuer le nombre d'étudiant·es admis·es et la durée des projets.

Par ailleurs, le prix des logements et des dépenses courantes affecte particulièrement la clientèle cible de nos formations de création qui est âgée de 30 ans en moyenne. Un contexte qui rend plus difficile la décision de consacrer plusieurs milliers de dollars et six mois à temps plein à une formation.

Le ralentissement du secteur

Un autre élément perturbateur concerne le secteur dans son ensemble qui vit une période de ralentissement en raison à la fois de l'inflation, des coupures effectuées chez les grands réseaux de diffusion d'ici et de la forte concurrence des plateformes en ligne.

Alors que le milieu de l'audiovisuel était en pénurie de main d'œuvre en 2021, plusieurs professionnel·les se retrouvent aujourd'hui devant une diminution des contrats, des journées et des heures de travail.

Ces cycles en montagnes russes sont à la fois une opportunité et une menace pour une institution comme L'inis.

En période de ralentissement, les professionnel·les ont du temps à consacrer au perfectionnement de leurs compétences. Il y a en effet une obligation d'innover et de devenir plus polyvalent pour travailler.

Mais pour les créateur·rices émergent·es le contexte peut brimer la motivation puisque leur intégration dans le milieu risque d'être plus long et laborieux, le marché étant « saturé ».

De plus, en période de ralentissement, il est difficile d'obtenir le soutien financier des entreprises qui œuvrent dans le domaine de l'audiovisuel.

Les transformations et attentes de la clientèle cible

Dans le domaine de la formation professionnelle, les attentes et comportements des jeunes de moins de 30 ans (génération Z et jeunes milléniaux) posent plusieurs enjeux.

Les jeunes recherchent des parcours de formation flexibles et adaptés à leurs besoins individuels. Les institutions comme L'inis doivent donc composer avec leur système motivationnel et adopter des méthodes d'enseignement différenciées, intégrant des technologies interactives et des approches personnalisées pour capter leur intérêt. Elles doivent développer des formations hybrides ou à temps partiel pour permettre un meilleur équilibre formation-travail-vie personnelle et mettre en place des mécanismes de validation des acquis et de micro-certifications.

Par ailleurs, pour répondre à l'anxiété de performance et à la difficulté à être évalué qu'on retrouve souvent chez les jeunes de moins de 30 ans, il faut créer un environnement d'apprentissage bienveillant, favoriser la préparation mentale et émotionnelle et clarifier les attentes et objectifs.

Bref, l'approche pédagogique ne doit plus seulement être axée sur le « savoir-faire », mais intégrer aussi le « savoir-être ». C'est l'approche privilégiée par L'inis mais qui exige de constants ajustements et des ressources spécialisées dans le comportement humain.

La suite, pour assurer une formation professionnelle de qualité

En 1991, Fernand Dansereau évaluait que la contribution gouvernementale nécessaire aux opérations de L'inis correspondait à ,65% de la valeur totale de la production audiovisuelle au Québec qui s'élevait à 507 M\$ en 1988.

En appliquant la même règle aujourd'hui, en tenant compte que le volume de la production audiovisuelle au Québec en 2022-2023 s'élevait à 3,21 milliards de dollars, on pourrait espérer que L'inis puisse compter sur un soutien de l'ordre de 21 M\$ en contribution gouvernementale.

Un rêve qui ne se réalisera pas. Nous en sommes bien conscients.

Il est toutefois indispensable que le ministère de la Culture et des Communications et le gouvernement du Québec dans son ensemble adoptent des orientations et des positions claires par rapport au soutien qu'il veut donner au secteur de la formation audiovisuelle et à L'inis en particulier.

Ainsi, nous souhaitons que le ministre de la Culture et des Communications :

- 1) Soutienne financièrement L'inis dans la réalisation pleine et entière de sa mission afin de lui permettre de :
 - a. offrir des formations de création qui donneront naissance à des talents faisant preuve d'audace et d'originalité grâce à des programmes de haut niveau, un accompagnement professionnel et des ressources humaines et techniques répondant à leur ambition;
 - b. soutenir la mise en place de résidences de création et de stages à l'intention des créateur·rices offrant le meilleur potentiel de succès;
 - c. proposer des formations d'introduction et de perfectionnement permettant aux travailleurs et travailleuses de l'audiovisuel de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un contexte où plusieurs fonctions ou métiers vont se transformer ou se créer avec les nouvelles technologies dont l'IA;
 - d. développer une offre de formation aux métiers techniques dont on a identifié au préalable l'éventuelle pénurie;
 - e. développer une offre de formation en ligne ou asynchrone digne de ce nom permettant de rejoindre des clientèles francophones en région, hors du Québec ou à l'étranger;
 - f. poursuivre les activités de recherche et de consultation auprès des intervenants du milieu afin de bien cibler les besoins de formation du secteur de l'audiovisuel;
 - g. contribuer à la qualité et la cohérence des formations offertes par les associations professionnelles et les syndicats membres-mutuelle de L'inis en mettant à leur disposition des services de recherche et de pédagogie;

- h. consolider notre volet de formation sur mesure et service aux entreprises;
 - i. soutenir la production et la publication de documents pédagogiques (ex. : guide *Produire? D'une idée à l'écran* publié avec la collaboration de la SODEC).
- 2) Adopte des mesures d'indexation de son soutien permettant d'offrir des conditions de travail et de rémunération adéquates à ses employé-es et ses formateurs et formatrices afin de favoriser la rétention du personnel et le maintien de l'expertise.
- 3) Reconnaisse le rôle distinctif de L'inis à titre d'école supérieure d'art et de mutuelle de formation du secteur de l'audiovisuel de manière à :
 - a. assurer une meilleure concertation entre différents ministères (Culture et Communications, Enseignement supérieur, Emploi, Économie et Innovation) afin de consolider les interventions du gouvernement autour des organismes et institutions dont les missions sont complémentaires dans le secteur de l'audiovisuel;
 - b. favoriser la collaboration entre L'inis et les institutions collégiales et universitaires.
- 4) Collabore avec L'inis dans ses démarches visant à retrouver un financement de la part du gouvernement fédéral.
- 5) Soutienne la mise en place de mécanismes encourageant les entreprises du secteur à financer des activités de formation et de stage (par exemple : crédit d'impôt pour les entreprises avec une masse salariale de moins de 2M\$).
- 6) Simplifie les procédures administratives (demande d'aide et reddition de compte) auxquelles sont confrontées les organisations faisant appel au soutien du gouvernement.
- 7) Soutienne les initiatives permettant d'éveiller la curiosité des jeunes publics en les mettant en contact avec une variété d'œuvres cinématographiques et télévisuelles afin de favoriser leur éducation à l'image, leur sens critique et leur appréciation de la production québécoise.

Conclusion

Nous espérons que cette lecture et la discussion qui en dé vous permettront de mieux comprendre la place de la formation dans l'écosystème de l'audiovisuel et le rôle que L'inis souhaite accomplir.